

Une journée de la laïcité célébrée sur fond de tensions

À l'occasion de la journée anniversaire de la loi de 1905, Najat Vallaud-Belkacem et Bernard Cazeneuve doivent s'exprimer sur la laïcité.

Mais l'ampleur de la polémique sur les crèches de Noël illustre les tensions qui traversent la société.

La ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem effectue un déplacement dans un établissement scolaire sur le thème de la laïcité, mardi 9 décembre, journée anniversaire de la loi de 1905.

Accompagnée du président de l'Observatoire de la laïcité, Jean-Louis Bianco, elle rencontrera l'ensemble des recteurs et des délégués à la laïcité de chaque académie.

L'occasion de refaire un point sur les suites données par l'éducation nationale à la charte sur la laïcité adoptée à la rentrée 2013 et diffusée depuis dans tous les établissements scolaires.

< A. Lire : la charte de la laïcité

Dans une circulaire rendue publique la semaine dernière, Najat-Vallaud Belkacem demandait à toute la communauté éducative de donner un écho à cette journée en organisant des débats, conférences, « en prenant toutes les initiatives pédagogiques susceptibles de mobiliser la réflexion ». Outre les élèves, la circulaire demandait même que soient recherchées « l'implication et la participation des parents ».

La faible portée de la Charte

Mais au-delà de l'affichage très formel de la Charte aux murs des écoles, bien des observateurs estiment que le monde éducatif s'est peu emparé du sujet. La Charte a eu « une portée li-

mitée » admet Philippe Tournier, secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissements, le SP-DEN.

« La loi sur le port du voile de 2002 semblait avoir calmé les choses. Mais la situation au Proche-Orient a renforcé les tensions intercommunautaires qui, dans certains établissements, ne sont pas négligeables » assure Philippe Tournier.

Théorie du genre, voile... les conflits se multiplient

Dans un autre registre, la nouvelle polémique sur les crèches de Noël est révélatrice des crises d'identités culturelles et religieuses qui traversent le pays. Le monde éducatif se retrouve bien souvent aux premières loges.

Ainsi avec le mouvement de protestation contre la supposée « théorie du genre », l'interminable feuilleton judiciaire de l'affaire de la crèche « Baby-Loup », les récurrentes tensions sur la participation de mamans voilées aux sorties scolaires ou encore le choix de municipalités d'extrême droite de supprimer les plats sans viande dans les cantines scolaires...



Crèche installée dans le hall du conseil général de la Vendée. Le tribunal administratif de Nantes a donné l'ordre de la retirer. Photo : Conseil général de la Vendée

Un tel cocktail rend les directeurs d'établissements et les enseignants extrêmement prudents. L'ancien ministre de l'éducation Vincent Peillon avait d'ailleurs renoncé l'an dernier à son projet d'instaurer des cours de « morale laïque », proposant finalement de renforcer un enseignement « civique et moral ».

L'Observatoire critique

Certains représentants du courant laïque dénoncent le manque de fermeté de la majorité. Lors d'un point presse au siège du Parti radical de gauche (PRG), la sénatrice Françoise Laborde a critiqué, mardi 2 décembre, l'Observatoire de la laïcité où elle siège avec trois autres députés et sénateurs.

« C'est mou. On fait sur le fond un travail intéressant, on discute, mais il en ressort des communiqués creux. Au lieu de servir d'aiguillon, l'observatoire met le couvercle sur les problèmes », explique la sénatrice qui se dit « insatisfaite » du travail de cette instance.

Comme elle, d'autres membres de l'observatoire estiment que cette institution installée par François Hollande en avril 2013 minimise les menaces que font peser sur le pacte républicain les poussées fondamentalistes, notamment venant de l'islam.

« En France, on est dans une culture un peu bisounours, estime Philippe Tournier. On est le pays qui envoie le plus grand nombre de djihadistes en Syrie mais on a tendance à minimiser les problèmes. »

« On divise les Français avec si peu »

Françoise Laborde est l'auteur d'une proposition de loi qui vise à étendre le principe de neutralité aux person-

nels éducatifs du secteur de la petite enfance. Voté au sénat, le texte n'est pas à l'ordre du jour de l'assemblée. Le député socialiste Jean-Glavany a pour sa part tenté d'engager le débat sur les dérives religieuses à l'université, sans succès.

Face à de tels enjeux, les deux élus critiquent aussi ceux qui, dans le camp laïque, se trompent de combat. Réagissant à la polémique sur les crèches de Noël, Jean Glavany vient ainsi de publier une tribune. « Ce qui me navre dans cette polémique (...) c'est qu'on divise les Français avec si peu », écrit-il sur sa page Facebook.

François Laborde a pour sa part pris ses distances avec une campagne lancée à la FCPE, la première fédéra-

tion de parents d'élèves, pour dénoncer la présence exclusive d'écoles catholiques dans certains territoires ruraux. « *Il faut faire la part des choses entre un vrai combat et un nécessaire pragmatisme* » expliquait-elle il y a peu à La Croix.

Quelles sont vraiment les menaces qui pèsent sur la République laïque et comment convient-il d'y répondre ? Les sujets de discussions ne manqueront pas ce midi. Le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a en effet convié tous les membres de l'Observatoire à un déjeuner place Beauvau. ■

par Bernard Gorce

